

UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

MAISON DE LA RECHERCHE ECOLE DOCTORALE AGROSCIENCES ET SCIENCES

ECOLE DOCTORALE AGROSCIENCES ET SCIENCES

THESE DE DOCTORAT **DOCTORAT: INFORMATIQUE**

RAPPORT DE SOUTENANCE

à remettre, complété, au secrétariat du Collège des Etudes Doctorales

Nom de naissance :	BOUAZIZ	
Prénom :	Mohamed	
Date de soutenance :	06-12-2017	
PRODUCTION OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF T		

Titre de la thèse:

Réseaux de neurones récurrents pour la classification de séquences dans des flux audiovisuels parallèles

Jury:

Yannick ESTèVE - PR Informatique - Université du Mans

Irina ILLINA - HDR Informatique - Université de Lorraine

Jean-FranÇois BONASTRE - PR Informatique - Université d'Avignon et Pays de Vaucluse

Nathalie CAMELIN - MCF Informatique - Université du Mans

Benoit FAVRE - MCF Informatique - Aix-Marseille Université

Georges LINARèS - PR Informatique - Université d'Avignon et Pays de Vaucluse

Mohamed MORCHID - MCF Informatique - Université d'Avignon et Pays de Vaucluse

Richard DUFOUR - MCF Informatique - Université d'Avignon et Pays de Vaucluse

Prosper CORREA - Directeur de projets Informatique - edd

Observations du jury : ci-dessous ou sur papier libre, signé de tous le membres du jury

Mohamed Bouaziz a proposé un exposé de grande qualité, bien organisé, clair et pédagogique. Le jury a apprécié les contributions du candidat dans le domaine de l'analyse de séquences multi-flux. Le jury a noté positivement la prise en considération du contexte industriel de cette thèse CIFRE pour l'évaluation des contributions, réalisée dans le cadre d'une application d'analyse de flux audiovisuels parallèles. Le travail présenté a suscité un intérêt marqué de la part du jury, démontré par une riche séance de questions au candidat. A cette occasion, Mohamed Bouaziz a fait preuve de sa bonne maitrise du domaine et les réponses apportées ont complémenté avec pertinence la présentation et le document de thèse. En conséquence, le jury unanime décerne à Monsieur Mohamed Bouaziz le titre de Docteur en Informatique de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.

admis au titre de Docteur non admis Décision du jury*:

L'Université ne délivre plus de mentions

Membres du jury:

a with chart of, A	R CORREA	Richard DUFOUR	Mohamed MORCHID/	Georges LINARèS	Benoit FAVRE	Nathalie CAMELIN	Jean-FranÇois BONASTRE	Irina ILLINA	Yannick ESTèVE
S MI S MU S	1			1.	M	Chich	M	1/2	13

* rayer les mentions inutiles

Avignon, le 6/12/2017

Le Président du Jury: Jean- Franzoit Bonn Me Nom lisible et signature



UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

MAISON DE LA RECHERCHE ECOLE DOCTORALE AGROSCIENCES ET SCIENCES

ECOLE DOCTORALE AGROSCIENCES ET SCIENCES

AVIS DU JURY SUR LA REPRODUCTION DE LA THESE SOUTENUE DOCTORAT : INFORMATIQUE

à remettre, complété, au secrétariat du Collège des Etudes Doctorales

Nom de naissance de l'auteur :	BOUAZIZ
Prénom:	Mohamed
Date de soutenance :	06-12-2017
Titre de la thèse :	06-12-2017

Réseaux de neurones récurrents pour la classification de séquences dans des flux audiovisuels parallèles

Jury:

Yannick ESTèVE - PR Informatique - Université du Mans

Irina ILLINA - HDR Informatique - Université de Lorraine

Jean-FranÇois BONASTRE - PR Informatique - Université d'Avignon et Pays de Vaucluse

Nathalie CAMELIN - MCF Informatique - Université du Mans

Benoit FAVRE - MCF Informatique - Aix-Marseille Université

Georges LINARèS - PR Informatique - Université d'Avignon et Pays de Vaucluse

Mohamed MORCHID - MCF Informatique - Université d'Avignon et Pays de Vaucluse

Richard DUFOUR - MCF Informatique - Université d'Avignon et Pays de Vaucluse

Prosper CORREA - Directeur de projets Informatique - edd

Nom du Président de Jury :	Jean-Frangis Bonastre	
Reproduction de la thèse	- thèse pouvant être reproduite en l'état	
soutenue:	- thèse ne pouvant pas être reproduite	
rayer les mentions inutiles	- thèse pouvant être reproduite après corrections suggérées au cours de la	
	soutenance	

Avignon, le 6/12/2019

Signature du Président du Jury :